

Séance du 10 avril 2014

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : rémunération des services de formation proposés dans le cadre de la mission de coopération internationale afin de délivrer le master transport et énergie

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de la maison des services à l'étudiant de l'Université le 10 avril 2014, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,
Vu les articles D719-181 à D719-184 du code de l'éducation ;

M. le Président donne la parole à Mme Morin, responsable des masters à l'ENSIAME, qui présente l'ouverture d'un master international Transport et Energie destiné à accueillir des étudiants étrangers.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE LES TARIFS SUIVANTS :

- 1-Aménagement spécifiques d'enseignements soit 700 euros pour un élève en M1 et 550 euros pour un élève en M2
- 2-Prestations spécifiques d'accueil, au tutorat et au soutien pédagogique soit 1300 euros pour un élève en M1 et 750 euros pour un élève en M2.
- 3-Suivi pédagogique des stages soit 475 euros par élève en M2.
- 4-prestations d'ingénierie de formation évaluées à 750 euros pour un élève en M1 et 370 euros pour un élève en M2.
- 5-Frais généraux liés à cette offre de formation de 1 250 euros pour un élève en M1 et 600 euros pour un élève en M2
- 6- cours de Français Langue Etrangère : période longue : 1 920 euros
période courte : 480 euros

DECOMPTE DES VOIX
POUR : 18
CONTRE : 1
ABSTENTION : 4

Fait à Valenciennes, le 14 avril 2014
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

REMUNERATION DES SERVICES DE FORMATION PROPOSES DANS LE CADRE DE LA MISSION DE COOPERATION INTERNATIONALE AFIN DE DELIVRER LE MASTER TRANSPORT ET ENERGIE

TITRE DE LA FORMATION : **MASTER TRANSPORT ET ENERGIE**

DATE DE LA NOTIFICATION : Lettre du ministre en date du 19 mars 2014

DEBUT DE LA FORMATION (M1) : SEPTEMBRE 2014

DEBUT DE LA FORMATION (M2) : SEPTEMBRE 2015

PUBLIC VISE : **ETUDIANTS ETRANGERS** DISPOSANT D'UNE SOLIDE FORMATION SCIENTIFIQUE ET MAITRISANT L'ANGLAIS (B2 minimum) DE NIVEAU BAC+3 OU BACHELOR

FRAIS DE FORMATION ET DROITS D'INSCRIPTIONS :

- Montant total des frais d'inscription en M1 : 4 254 euros (dont les droits de scolarité fixé par le Ministère à 254 euros et 4 000 euros de frais de formation en vertu de l'article D719-181 et suivants du Code de l'Education)
- Montant total des frais d'inscription en M2 : 2 999 euros (dont les droits de scolarité fixé par le Ministère à 254 euros et 2745 euros de frais de formation en vertu de l'article D719-181 et suivants du Code de l'Education)
- Les candidats dont le jury d'admission a estimé l'obligation de suivre des cours du FLE devront payer une inscription complémentaire de 1920 euros pour la période la plus longue ou de 480 euros pour la période la plus courte. L'ENSIAME réglera directement au prestataire chargé de la formation FLE

DETAILS DES FRAIS DE FORMATION JUSTIFIANT LES FRAIS RECLAMMES AUX ELEVES

Nature de la Dépense	Montant en euros
Prise en charge de l'inscription FLE (coût par élève)	1920 ou 490
Inscription administrative (Droits de scolarité) par élève et par an	254
Cout de la formation M1 (S7 ET S8) soit 804 HETD * coût chargé HETD *1 ,5	64 260
Cout de la formation M2 (S9 et S10)	26 100

Frais d'hébergement des industriels (Intervants professionnels) pour M1 et M2	2 500
Frais de structure (mise à disposition d'une salle de 40 m ² * Cout m ² de l'UVHC) par an	3496
Frais de communication annuel (plaquettes de présentation de la formation, participation aux salons, promotion de la formation)	500
Frais administratifs annuel (affranchissements, reproduction de supports pédagogiques, édition des dossiers de candidature)	250
Frais de missions du personnel enseignants (visites de stages) en M2	6 300
Déplacements des élèves pour des visites en milieu industriel (prévision de 3 visites en autocar) en M1	450
Frais de personnel (20% d'une secrétaire pédagogique par référence au grade d' adjoint RF (34 k euros annuel) charges patronales comprises)	6800

Le coût global assuré par l'Ecole pour une promotion s'élève à 121 702 euros, soit 77 006 euros en M1 et 44 696 en M2 (hors FLE).

Soit un coût global de formation pour un étudiant de 6 745 euros plus un coût optionnel de 1920 euros pour 240h ou 480 euros pour 40h de FLE avant d'arriver pour les étudiants ne possédant par un niveau minimum B1 en français.

Le Directeur de l'ENSIAME

Professeur Daniel COUTELLIER